

**Communiqué de presse hebdomadaire
CHIFFRES CLES D'AUDIENCE TV**

Semaine du 30 Janvier au 05 Février 2019

Audience de la télévision

Durée d'écoute quotidienne de la télévision par individu en heures et en minutes.

Jour moyen Lundi/Dimanche - De 3H à 27H - Individus âgés de 5 ans ou plus.

	Durée d'écoute par individu¹
Semaine du 30 Janvier au 05 Février 2019	3H 50MIN

Audience des chaînes nationales

Jour moyen Lundi/Dimanche - Individus âgés de 5 ans ou plus.

Tranche horaire	Chaîne ²	Part d'audience (%)	Audience cumulée (%)
Ensemble de la journée (03h00-27h00)	Al Aoula	12,5	44,1
	Al Maghribia	2,3	21,3
	Autres chaînes SNRT ³	3,2	22,2
	2M	35,2	57,2
Prime time (20h50-22h30)	Al Aoula	25,5	28,4
	Al Maghribia	2,2	8,2
	Autres chaînes SNRT ³	3,3	9,4
	2M	30,5	34,2

¹ : Du 30 Janvier au 05 Février 2019 , un individu âgé de 5 ans ou plus regarde en moyenne par jour la TV pendant 3 heures et 50 minutes.

² : Les chaînes nationales étudiées sont Al Aoula, Al Aoula Internationale, 2M, 2M Monde, Arryadia, Al Maghribia, Tamazight , Assadissa.

³ : Total «Autres chaînes SNRT» : Al Aoula Internationale, Arryadia, Tamazight, Assadissa.

NB : Al Aoula Internationale est comprise dans «Autres Chaînes SNRT» lorsqu'elle diffuse sur satellite un programme différent de celui diffusé en hertzien (décrochage satellitaire).

Les audiences de Medi1TV ne sont pas indiquées dans ce communiqué en raison de l'absence de signature de la chaîne.

Palmarès des émissions des chaînes nationales

Les chaînes nationales étudiées sont Al Aoula et 2M.

Top 5 de la chaîne Al Aoula

Programmes	Nombre de téléspectateurs	Part d'audience (%)	Date de diffusion	Horaire de début
L USINE	5 652 000	45,7	mercredi 30 janvier 2019	22 h 3 min 20 s
STAND UP	5 638 000	44,7	samedi 2 février 2019	21 h 25 min 7 s
NOUARA	3 965 000	29,9	lundi 4 février 2019	21 h 33 min 39 s
JOURNAL TELEVISE EN ARABE	3 895 000	30,8	vendredi 1 février 2019	20 h 30 min 12 s
METEO	3 568 000	28,4	mercredi 30 janvier 2019	21 h 15 min 14 s

Top 5 de la chaîne 2M

Programmes	Nombre de téléspectateurs	Part d'audience (%)	Date de diffusion	Horaire de début
SAMHINI	9 082 000	72,3	vendredi 1 février 2019	19 h 32 min 4 s
HOUB AAMA	7 125 000	71,4	vendredi 1 février 2019	18 h 41 min 13 s
RACHID SHOW	6 741 000	53,4	vendredi 1 février 2019	21 h 50 min 23 s
MASTER CHEF 2019	6 086 000	51,1	mardi 5 février 2019	21 h 39 min 50 s
AAAYNE AL HAQ	6 064 000	50,2	jeudi 31 janvier 2019	22 h 24 min 21 s

Remarques :

Seules sont prises en compte dans ce palmarès les émissions d'une durée supérieure ou égale à 5 min.

Le classement des émissions est fait sur la base de leurs nombres de téléspectateurs.

IMPORTANT : Dans le cas d'une émission récurrente ou diffusée plusieurs fois, seule entre dans le palmarès la diffusion dont l'audience est la meilleure.

1. Caractéristiques du dispositif de Mesure d'audience au Maroc

Marocmétrie assure depuis le 28 mars 2008 la mesure de référence de l'audience de la télévision au Maroc.

Pour cela, le dispositif Marocmétrie repose sur un panel de foyers. Le panel Marocmétrie est représentatif de la population marocaine équipée en téléviseur, urbaine et rurale.

Au 05 Février 2019, le panel Marocmétrie est composé de 4275 individus âgés de 5 ans et plus vivant dans 1050 foyers.

Marocmétrie installe dans chaque foyer panéliste, un ou plusieurs audimètres munis de télécommandes à touches individuelles.

2. Indicateurs d'audience

- Durée d'écoute par individu (en minutes) : moyenne du temps passé à regarder la télévision (quelle que soit la chaîne) par l'ensemble des individus qui composent la population étudiée.

- Nombre de téléspectateurs (ou taux moyen exprimé en effectifs) : nombre moyen d'individus par seconde regardant une émission. Cet indicateur est exprimé en milliers.

- Part d'audience (en %) : part que représente la durée d'écoute d'une chaîne dans la durée d'écoute totale du média TV.

- Audience cumulée (en %) : correspond au pourcentage ou au nombre de personnes ayant eu au moins un contact avec la chaîne étudiée au cours d'une période, quelle que soit la durée de ce contact.

3. Règles de diffusion

Toute diffusion de résultats fournis devra respecter les règles suivantes, quel qu'en soit le mode de diffusion (y compris par voie orale) :

1) Toute référence aux résultats devra être accompagnée de :

- La mention « Résultats d'audience Marocmétrie, tous droits réservés par CIAUMED, reproduction et diffusion interdites sauf autorisation »,

- Ainsi que des autres précisions nécessaires pour la bonne intelligibilité des résultats diffusés : période de recueil ou d'enquête, nature précise du ou des indicateurs, critères, tranches horaires, population, etc ...

2) La présentation des résultats ne devra pas être de nature à induire en erreur celui ou ceux à qui ils sont diffusés.

3) Les résultats ne devront être reproduits que dans des conditions permettant à un lecteur, ou un auditeur d'attention et de niveau d'éducation moyen, de comprendre le sens et la portée desdits résultats.

4) Ces résultats ne pourront être rapprochés qu'avec des résultats issus de la même source et directement comparables (mêmes indicateurs, même période ou période antérieure comparable, même population /cible...).

